

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre le cadre juridique actuel de la formation en entreprise afin de respecter les obligations
- Acquérir une connaissance des différents dispositifs de formation ainsi que leur mode de financement
- Savoir différencier les différentes modalités d'accès à la formation
- Connaître le contenu d'un plan de formation
- Savoir nommer les différents financeurs et leurs champs d'action

PROGRAMME

1. Panorama des diverses lois de la formation de 1971 à la loi de 2014 le cadre juridique de la loi de 2014

2. Quelles sont les principales modalités d'accès des salariés à la formation ?

- Le plan de formation et ses obligations
- Le compte personnel de formation CPF
- Le congé individuel de formation CIF
- La professionnalisation : le contrat professionnel et la période de professionnalisation
- La V.A.E. et le congé V.A.E.
- Le conseil en évolution professionnel C.E.P.
- Le bilan de compétences et le congé bilan de compétences
- Autres dispositifs (contrat de génération ; reclassement ; apprentissage)

3. Comment financer la formation des salariés ?

- Le plan de formation : financement direct par l'entreprise
- Le financement par les O.P.C.A. et leur fonctionnement
- Les autres financeurs possibles (Pôle Emploi, Région, P.F.S.P.P.)
- L'articulation des dispositifs entre eux

4. Les responsabilités et obligations de l'employeur

- En matière de gestion des compétences (adaptation, prévention, développement, entretien professionnel)
- En matière de financement (contribution unique, contribution conventionnelle ou volontaire à l'OPCA)

5. Les obligations en matière de négociation et de consultation

- Les négociations de branche ou interprofessionnelles
- Obligations suivant les effectifs et le calendrier des négociations
- Informations à communiquer auprès du C.E.

PUBLIC :

Toute personne souhaitant améliorer ses connaissances en matière de droit de la formation et obligation à former de l'employeur (acteur des ressources humaines et de la formation ; manager)
EN AMONT un questionnement d'auto positionnement

PRÉ-REQUIS :
néant

PARTICIPANTS :

10 personnes maximum

DUREE :

1 journée

TARIF :

1150 € HT/jour
soit 1380 € TTC/jour

LIEU :

Intra, dans les locaux du client ou salle de formation

DATES :

Nous consulter

DEMARCHE PÉDAGOGIQUE & MOYENS TECHNIQUES

- Pédagogie participative avec alternance d'apports théoriques, d'exercices d'application.
- L'évaluation du transfert des acquis pour valider la mise en œuvre en situation de travail.
- Echanges sur les pratiques des participants et travaux en sous-groupes.
- Le programme de formation évolue en fonction de l'actualité : nous vous invitons à nous consulter.

EVALUATION ET MOYENS DE SUIVI D EXECUTION DE L'ACTION

- Evaluation finale à chaud
- QCM en amont d'auto positionnement et QCM à la fin de la formation afin de mesurer les acquis
- Attestation de formation

INTERVENANTE

Agnès DAVID PIERREUSE, consultante formatrice – ancienne RH et responsable de formation- master en développement et management des RH

